

[Retour](#)

## LE GHRMSA (MULHOUSE) FINALISE LE PROJET DE REGROUPEMENT DE SES SERVICES D'URGENCE ET DE SOINS CRITIQUES

(Par Geoffroy LANG)

MULHOUSE (Haut-Rhin), 1er décembre 2023 (APMnews) - Le groupe hospitalier de la région de Mulhouse et Sud-Alsace (GHRMSA) a choisi le groupement de maîtrise d'œuvre qui portera son projet d'extension architecturale de ses services d'urgence et de soins critiques, a-t-on appris lors d'un entretien accordé jeudi à APMnews par la directrice du groupement hospitalier, Corinne Krencker.

Parmi les trois candidatures présélectionnées sur les 16 candidats initiaux, c'est le groupement de maîtrise d'œuvre emmené par le cabinet d'architectes Chabanne (épaulé de DLRW architectes, Ingerop, Chabanne ingénierie, Salto et Arwytec) qui a été retenu à l'unanimité par le jury, conformément au choix préconisé par les services techniques et les utilisateurs, s'est félicitée Corinne Krencker.

Après le dépôt du permis de construire au printemps puis la finalisation de l'attribution des marchés d'ici fin 2024, les travaux du futur bâtiment devraient être conduits à partir de janvier 2025 jusqu'à septembre 2028, avec de premiers patients accueillis dès 2027.

Ce nouveau bâtiment viendra d'une part offrir des locaux agrandis pour accompagner la forte progression de l'activité des urgences (150 à 160 passages par jour, soit 55.000 passages par an), de près de 20% en huit ans, mais aussi permettre le regroupement et la réorganisation des deux services de réanimation aujourd'hui séparés: le service de réanimation médicale et le service de réanimation.

"Ils occuperont ensemble un seul étage et ce sera un seul service de réanimation indifférenciée, aussi bien médicale que chirurgicale", a souligné Corinne Krencker.

"Nous allons également intégrer une partie des unités de soins intensifs polyvalents, aussi regroupés à différents endroits de l'hôpital sous forme d'unité de surveillance continue", a-t-elle poursuivi en soulignant que cette réorganisation permettait ainsi d'accompagner la réforme des nouveaux régimes d'autorisation: "On met à un seul et même endroit dans l'hôpital quasiment tous nos soins critiques au sens juridique du terme."

Cette extension architecturale vient également répondre aux attendus post crise des urgences de 2019, de "moderniser le service des urgences et de l'adapter aux flux" mais aussi "à des éléments qui relèvent plus de la QVT [qualité de vie au travail] pour les professionnels de santé", a enchaîné la directrice.

"Le deuxième volet, c'est l'enseignement du post-Covid; tout avoir en un seul endroit géographique pour permettre une plus grande fluidité", a-t-elle complété. "Le fait d'avoir tout en un même endroit et sous une même responsabilité, et de pouvoir upgrader les chambres, nous donnera plus de flexibilité et de fluidité; cela existe déjà dans tous les services de réa qui se restructurent."

## Un investissement en grande partie accompagné par l'ARS

Le coût prévisionnel de 36 millions d'euros (M€) de ce nouveau bâtiment sera financé à hauteur de 30 M€ par l'agence régionale de santé (ARS) Grand Est.

Cette extension bâtementaire sera construite sur le site même de l'actuel service d'urgence de l'hôpital Emile-Muller, le site principal du GHRMSA à Mulhouse, avec une série d'opérations tiroirs en site occupé jusqu'en 2028.

La construction de ce nouveau bâtiment vient parachever un long travail reconstruction de la filière urgences depuis 2019 (cf [dépêche du 03/09/2019 à 18:24](#)), après une première étape qui avait consisté à reconstruire les équipes du GHRMSA (cf [dépêche du 24/01/2020 à 19:00](#)), puis de premiers travaux destinés à regagner un peu d'espace dans les locaux contraints des urgences avec la construction début 2022 d'un nouveau sas d'entrée réservé aux véhicules sanitaires.

Cette opération, également soutenue par l'ARS à hauteur de 1 M€, est en cours d'achèvement.

Le groupe hospitalier est par ailleurs en cours de discussion avec l'agence et la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) pour financer un projet de reconstruction et de regroupement de son unité de soins de longue durée et de son service de soins médicaux et de réadaptation (SMR, ex-SSR).

## Une réorganisation à venir des hôpitaux de jour en médecine

Le GHRMSA vient par ailleurs de relancer une réflexion sur son schéma directeur immobilier au sujet de la reconstruction et la relocalisation de ses secteurs d'hospitalisations de jour de médecine, après avoir conduit une opération analogue en 2018 pour l'hospitalisation de jour en chirurgie, "pour mieux adapter les espaces aux besoins et aux activités" en les regroupant.

Cette opération permettrait à ces services d'avoir "une taille critique plus intéressante", a développé Corinne Krencker, mais également d'avoir une organisation spatiale plus cohérente en "miroir des services d'hospitalisation complète", par spécialité ou par type de prise en charge.

"Le fil conducteur, c'est de regrouper nos hôpitaux de jour plutôt que de les disperser dans les différents bâtiments, et faire en sorte que les spécialités des structures ambulatoires soient dans les mêmes bâtiments que les spécialités pour l'hospitalisation complète", a-t-elle synthétisé. "Et que l'on ait des tailles d'hôpitaux plus adaptées, donc plus grandes, pour permettre une plus grande fluidité de prise en charge mais aussi une optimisation des ressources."

Cette réorganisation devrait également permettre de rouvrir des lits de médecine dans les espaces ainsi libérés.

Dans le cadre de son schéma directeur immobilier et de sa démarche de transition énergétique, le groupe hospitalier va par ailleurs conduire un bilan le diagnostic pour optimiser les surfaces de tous ses sites et identifier comment contenir ses charges énergétiques.

Le GHRMSA pourrait ainsi lancer "des opérations de patrimoine par le biais d'un emprunt vert" avec la perspective d'un amortissement rapide de cet investissement grâce à la réduction de ses frais de chauffage: "Je pense qu'on peut réduire la voilure en densifiant un peu et puis en faisant des investissements qui nous permettront de réduire la note de chauffage."

gl/nc/APMnews



Les données APM Santé sont la propriété de APM International. Toute copie, republication ou redistribution des données APM Santé, notamment via la mise en antémémoire, l'encadrement ou des moyens similaires, est expressément interdite sans l'accord préalable écrit de APM. APM ne sera pas responsable des erreurs ou des retards dans les données ou de toutes actions entreprises en fonction de celles-ci ou toutes décisions prises sur la base du service. APM, APM Santé et le logo APM International, sont des marques d'APM International dans le monde. Pour

de plus amples informations sur les autres services d'APM, veuillez consulter le site Web public d'APM à l'adresse [www.apmnews.com](http://www.apmnews.com)  
*Copyright © APM-Santé - Tous droits réservés.*